

Lettre de Marcel Arland à Jean Paulhan, 1958

Auteur : Arland, Marcel (1899-1986)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Arland, Marcel (1899-1986), Lettre de Marcel Arland à Jean Paulhan, 1958, 1958.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 31/10/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15727>

Information sur la lettre

Date 1958

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 20/02/2022 Dernière modification le 22/08/2025

nrf

[1958]

mardi

Cher Jean,

Nous sommes devenus liés.
après avoir traversé les tempêtes de
neige sur les neiges d'Auvergne.

S'il en est, je suis sûr que
la suite de ton essai ne paraîtra pas sans
le prochain n°. Et que tu sois aussi
sûr que moi, ce n'est pas une
cancellation ! D'autant plus que
je sais que, si tu n'as pas terminé
ton essai, c'est que P. Sandi n'est
pas bon.

Donc, que t'aurais les épreuves
de la Revue de la Résistance. Crois-tu tant
à fait juste ton commentaire de Sartre ?
On le répondra :

1°. Pourquoi n'avez-vous pas parlé
contre ? Puisque vous avez parlé
et contre les exactions allemandes et
contre celle de la Résistance, vous avez
le devoir de parler contre les exactions
françaises en Algérie.

2°. Si Sartre et d'autres ont eu
tort de se tenir au lieu de la

Paris, 17, rue de l'Université — 5, rue Sébastien-Bottin (VII^e)

libération, du moins était-il trop
haut pour dépasser et éviter les
tortures; elle était accomplie;
aujourd'hui, il faut en suspendre
de nouvelles.

ARCHIVES PAULHAN

3°: Le qui, le Français à Français,
était un crime, devenait un crime
plus grand, plus dangereux pour la
France même, quand les Français
le commettaient contre un peuple
assujéti.

On ajoutera que les crimes de
la libération n'ont duré que quelques
mois, et sans l'affolement, alors
que les châtiments français en Algérie
surent servir de avertissement, et semblent
relativer un plan méthodique.

On pourrait ajouter ceci: que plus
les Français commettent de crimes
contre eux, plus ils se portent garants
de la liberté et de la fraternité
chez les autres peuples. C'est de
grande tradition révolutionnaire.

On peut le trouver illogique, mais
voilà qui a beaucoup fait pour
la gloire de la France...

- Cela dit, nous ne pouvons
être en désaccord. Nous sommes, toi
et moi, profondément Français, et
nous voulons être justes. Il me semble
d'ailleurs que nous aurons beaucoup à

nrf

[^Q 1958]

en requerr d'une part les atrocités,
commises par la révolte algérienne,
et d'autre part les excès de la
répression française — nettement,
mais non pas certes en hommes
qui d'autant de leur pays, en
hommes qui allaient sauver leur
pays!

ARCHIVES PAULHAN
Je t'embrasse.

Paul